

Registre des armes à feu et élections : un appel au vote stratégique est lancé



Écrit par [Valérie Paquette](#)

Jeudi, 21 Avril 2011 07:08



Bien que l'Arc-en-ciel soit un organisme apolitique, la présente campagne électorale a vu Bertrand Gignac, directeur général, faire une sortie afin de dénoncer les partis et les candidats qui s'opposent au maintien du registre des armes à feu. Évidemment, l'indépendant André Arthur était dans la « mire » de celui qui invite les électeurs à voter pour Richard Côté.

Faut-il le rappeler, l'Arc-en-ciel est responsable du Centre de prévention du suicide de Portneuf et lutte constamment pour que le taux de suicide de la région, qui comptait jusqu'à tout récemment parmi les pires de la province, s'améliore. « On sait qu'on peut diminuer le taux de suicide si on va dans le sens du registre et de l'entreposage sécuritaire des armes à feu », a affirmé M. Gignac à ce sujet.

Lors du point de presse qu'a lancé le directeur général de l'Arc-en-ciel, plusieurs fervents défenseurs de la Loi sur les armes à feu ont profité de l'occasion pour inviter les citoyens à voter de façon stratégique, le 2 mai prochain. Témoin de la tuerie qui a secoué l'École Polytechnique, en décembre 1989, Heidi Rathjen, du groupe Poly se souvient, a dénoncé la position d'André Arthur par rapport au registre des armes à feu. Rappelant d'abord que le candidat sortant de Portneuf-Jacques-Cartier a voté pour l'abolition du registre des armes d'épaule en septembre 2010, tout comme l'a fait à l'unanimité la Parti conservateur, elle a ensuite indiqué que le Bloc Québécois, lui, a voté à l'unanimité pour son maintien.

Comme Mme Rathjen croit que Richard Côté est le seul candidat susceptible de battre André Arthur et qu'elle tient « à une société paisible », elle espère donc que son appel sera entendu et que les électeurs appuieront le Bloquiste. « Le lobby des armes à feu est puissant, très actif et très près du parti au pouvoir (Conservateurs) », a-t-elle dit, soulignant également au passage que ce mouvement n'a pas raison de revenir sur l'important coût d'implantation du Programme canadien des armes à feu (1 milliard de dollars sur dix ans), une somme qu'on « ne peut pas récupérer ».

Quant à Benoît Laganière, lui aussi témoin de la tuerie de l'École Polytechnique et membre du groupe Poly se souvient, il a profité du point de presse pour rappeler qu'André Arthur a déclaré, en Chambre de communes, que le projet de loi d'abolition du registre des armes à feu longues d'épaule « a été adopté par manipulation politique ». De plus, M. Laganière a dénoncé le fait que M. Arthur a qualifié de « manipulateur et de menteur » le groupe Poly se souvient.

À son tour, Martine Labrie, de la Maison Mirépi, a dit croire « en l'importance du maintien du registre ». L'organisme qu'elle dirige a notamment pour mission de venir en aide aux femmes (et à leurs enfants) victimes de violence. C'est donc d'emblée qu'elle a indiqué que les carabines et les fusils de chasse sont les armes les plus utilisées lors des drames familiaux. A ce sujet, il a été dit que « lorsque les contrôles sur les carabines et fusils de chasse ont été renforcés en 1995, 1 225 Canadiens ont été tués avec des armes à feu; en 2007, il y a eu 723 décès par armes à feu ». Cette statistique a été présentée afin de contredire le « mythe qui veut que le contrôle des armes à feu ne fonctionne pas ».

Comptant aussi parmi les cinq intervenants qui ont invité les électeurs de la circonscription de Portneuf-Jacques-Cartier à voter pour le Bloc québécois, Emilia Castro, du Conseil Central CSN Québec Chaudière-Appalaches, a dit du registre des armes d'épaule qu'il est « une précieuse mesure de sécurité publique ». Aux propriétaires d'armes qui croient encore que le processus pour enregistrer une arme est long, coûteux et complexe, Mme Castro et ses acolytes ont laissé savoir qu'il ne prend « que quelques minutes, qu'il est gratuit et qu'il n'a à être fait qu'une seule fois »...

Côté statistiques, en voici quelques-unes qui ont été lancées lors du point de presse. Si deux tiers des Canadiennes et des Canadiens appuient le registre, ce taux grimpe à 74 % en ce qui concerne les Québécois et les Québécoises. Les armes d'épaule (carabines et fusils de chasse) est le type d'armes à feu « le plus susceptible d'être utilisé dans le cas de violence conjugale, de suicide et de meurtre de policiers » et, mises entre les mauvaises mains, elles sont « aussi meurtrières que les armes de poing ». Finalement, notez que les intervenants ont indiqué que « la majorité des décès par armes à feu au pays est commise avec des armes d'épaule, armes qui sont sans restriction ».

Bertrand Gignac, qui croit que la sécurité publique devrait faire partie des grands enjeux électoraux, au même titre que l'économie, l'environnement et la santé, par exemple, espère évidemment que son cri du cœur sera entendu. « Chaque circonscription joue un rôle », a ajouté à cela Mme Rathjen, militante qui a dit souhaiter que les électeurs de Portneuf-Jacques-Cartier voteront pour la « paix, la qualité de vie et la non-violence ».



Bertrand Gignac, directeur général de L'Arc-en-ciel



Heidi Rathjen, témoin de la tuerie de l'École Polytechnique, montre ici les armes dont la possession ne serait plus contrôlée selon la plateforme des Conservateurs.



L'appel au vote stratégique, en ce qui a trait au maintien du registre des armes à feu, a été lancé par Benoît Laganière, Heidi Rathjen, Bertrand Gignac, Martine Labie et Emilia Castro.